



Master Biologie Santé

LE GUIDE

Informations
Inscriptions

Table des matières

Introduction	3
1. Inscriptions administratives 2025 - 2026	4
2.1 Pour les étudiants déjà inscrits au Master en 2024 - 2025	4
2.2 Pour les étudiants dont c'est la première inscription	5
2. Inscription pédagogique 2025 - 2026	5
1.1 Informations préalables aux inscriptions pédagogiques :	5
1.2 Informations préalables pour le choix des UE :	6
1.3 Procédure d'inscription :	6
3. Spécificités pour les internes	9
1.1 Les internes qui n'ont jamais commencé de Master :	9
1.2 Les internes qui ont commencé le Master dans une autre université :	9
Annexe 1	10
Annexe 2	11
Annexe 3	12

Introduction

Ce Master, découpé en 4 parcours, peut être suivi par les étudiants de :

- médecine dès la DFGSM2
- pharmacie dès la DFGSP3
- maïeutique dès la L2

parallèlement à leur formation de base.

Domaine : Sciences Technologies Santé

Mention : Biologie Santé

Parcours :

- Physiologie, Physiopathologie et pharmacologie
- Microbiologie et immunologie
- Neurosciences
- Biologie cellulaire, génétique et pathologies

Pour obtenir ce Master, vous devez valider :

- Votre 4^{ème} année d'études dans votre cursus principal (médecine/pharmacie/maïeutique)
- Deux Unités d'Enseignement obligatoires : Anglais et Initiation aux Biotechnologie (INIBIOTECH)
- Deux Unités d'Enseignement à choix, proposées par la faculté de médecine et de pharmacie ou par la faculté de Sciences fondamentales appliquées - SFA)
- Un stage de 150 heures dans un laboratoire de recherche labélisé (INSERM, CNRS, EA, CEA, etc.) Un guide explicatif du stage est également disponible « Le Guide _ Stage d'Initiation à la Recherche »

Si vous souhaitez vous inscrire au Master, vous trouverez dans ce document la procédure :

- [Pour l'inscription pédagogique](#)
- [Pour l'inscription administrative](#)

Attention : Les deux sont obligatoires pour valider l'inscription au Master.

Cas particulier : Pour les étudiants ayant validé les 4 UE mais pas le stage, seule l'inscription administrative est nécessaire (mais obligatoire → Sans inscription pas de stage possible) .

1. Inscriptions administratives 2025 - 2026

Obligatoire pour tous même si vous n'avez plus que le stage à faire.

Formulaire d'inscription en [Annexe 2](#) .

2.1 Pour les étudiants déjà inscrits au Master en 2024 - 2025

Vous aurez deux possibilités pour faire votre inscription administrative et régler les frais d'inscription du master de 166 euros :

- **1^{ère} possibilité** : Lors de votre inscription en ligne pour votre filière principale (Médecine – Pharmacie – Maïeutique) on vous demandera si vous souhaitez refaire une inscription au Master Biologie.

Attention :

Si vous choisissez cette inscription :

- Cela implique que vous serez inscrit dans le même parcours qu'en 2024 – 2025. (Si vous souhaitez changer de parcours vous devrez vous inscrire en suivant la 2^{ème} possibilité.)

Le règlement se fera en ligne.

- **2^{ème} possibilité** : Vous devez remplir le formulaire ([Annexe 2](#)) et le faire parvenir avec le justificatif du règlement (par Carte Bancaire) soit :
 - Directement au bureau 109 pendant les heures d'ouverture (les mardis, mercredis et jeudis) **seulement à partir du Mardi 2 Septembre.**
 - Avec le lien du paiement en ligne : <https://paiement.appli.univ-poitiers.fr/factures?amount centimes=00>
Merci de préciser le code « 930-MBS1 » dans l'encadré du n° de facture et de transmettre le justificatif du ticket bancaire à l'adresse mail : master.biologie.sante@univ-poitiers.fr seulement à partir du Lundi 1^{er} Septembre.

2.2 Pour les étudiants dont c'est la première inscription

Les inscriptions administratives commenceront **seulement à partir du Lundi 1^{er} Septembre.**

Vous devez remplir le formulaire ([Annexe 2](#)) et me le faire parvenir avec le justificatif du règlement (par Carte Bancaire) soit :

- Directement au bureau 109 pendant les heures d'ouverture (les mardis, mercredis et jeudis) **seulement à partir du Mardi 2 Septembre.**
- Avec le lien du paiement en ligne : https://paiement.appli.univ-poitiers.fr/factures?amount_centimes=00

Merci de préciser le code « 930-MBS1 » dans l'encadré du n° de facture et de transmettre le justificatif du ticket bancaire à l'adresse mail :

master.biologie.sante@univ-poitiers.fr **seulement à partir du Lundi 1^{er} Septembre.**

2. Inscription pédagogique 2025 - 2026

Vous trouverez en [Annexe 1](#) la liste des UE proposées par l'UFR Santé en 2025 – 2026.

Les inscriptions aux UE du Master Biologie Santé :

- se feront **du Mardi 09 Septembre 2025 9h00 Mercredi 10 Septembre 2025 23h59** pour les **réinscriptions** au Master.
- se feront du **Judi 11 Septembre 2025 9h00 au Vendredi 12 Septembre 2025 23h59** pour les **premières inscriptions** au Master.
- se feront par la plateforme UPDAGO accessible depuis IRIS.

Vous devez impérativement respecter le planning. Des vérifications seront faites et les inscriptions seront annulées si cela est nécessaire.

1.1 Informations préalables aux inscriptions pédagogiques :

- Pour les étudiants **en réinscription** : vous ne pouvez choisir **qu'une seule UE par semestre.**
- Pour les étudiants dont c'est la **première inscription** :
 - **Au semestre 1** : vous devez choisir obligatoirement INIBIOTECH et si vous le souhaitez, vous pouvez prendre une autre UE.
 - **Au semestre 2** : vous pouvez soit prendre **une UE** ou **rien du tout**



- L'effectif maximal pour chaque UE est renseigné, la plateforme ne prendra pas plus d'inscriptions que l'effectif paramétré.
- **L'inscription aux UE ne valide pas votre inscription au Master, vous devrez par la suite procéder à l'inscription administrative afin de pouvoir vous présenter aux examens.**

1.2 Informations préalables pour le choix des UE :

- **INIBIOTECH** : Choix obligatoire lors de la première inscription au master.
- **Immunopathologie** : pour les étudiants de DFGSM2 souhaitant faire cette UE une lettre de motivation vous sera demandée. Pour les autres vous pouvez-vous inscrire sans lettre de motivation.
- **SFA** : contacter la scolarité de SFA pour avoir des informations sur la compatibilité des EDT.
- **Anglais** : Choix possible uniquement à partir de la 2^{ème} inscription au Master.

1.3 Procédure d'inscription :

1- Vous devez vous connecter sur la plateforme updago :

<https://updago.univ-poitiers.fr/UP/connexion/index.php>

2- Vous connecter en tant qu'étudiant

3- Choisir l'onglet « tous les cours » → « Médecine et Pharmacie » → Masters

- ▶ LAS
- ▶ Médecine
- ▶ Orthophonie
- ▶ Maïeutique
- ▶ Pharmacie
 - Ergothérapie-Kinésithérapie
 - IFMEM - formation manipulateur radiologie
 - DU - DIU - Capacités
- ▶ Masters
- ▶ Numérique en santé
- ▶ DE IPA - Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée
 - Semestre1
 - Semestre2
- ▶ Cours transverses



4- Choisir la rubrique Master Biologie santé

5- Trois onglets apparaissent :

Mes cours / 2025-2026 / UFR Santé / Masters / Master Biologie Santé

Master Biologie Santé

Catégorie Plus ▾

2025-2026 / UFR Santé / Masters / Master Biologie Santé

Rechercher des cours 🔍

> M1 Biologie Santé

Stage d'initiation à la Recherche

Enseignant: Chapelle Elodie

Inscription aux UE 2025-2026

Enseignant: Chapelle Elodie

Informations générales Master Bio-Santé

Enseignant: Chapelle Elodie

6- Après avoir lu les informations générales, cliquez sur Inscription UE M1 Biologie santé, vous arriverez sur l'interface suivante :

▼ Inscription aux UE ✎

Les inscriptions aux UE du Master 1 Biologie Santé :

- se feront du **Jeu**di 11 Septembre à 9h00 au **Vend**redi 12 Septembre 2025 à 23h55 pour les **1**ères inscriptions au Master
 - se feront du **Mardi** 09 Septembre à 9h00 au **Mercredi** 10 Septembre 2025 à 23h55 pour les **ré**inscriptions au Master

depuis la plateforme UPdago accessible depuis IRIS.

Vous devez impérativement respecter le planning. Des vérifications seront faites et les inscriptions seront annulées si cela est nécessaire.

Au préalable, je vous invite à lire le document intitulé "Le guide_Informations inscriptions".

+

▼ Choix UE_Réinscriptions ✎

UE Anglais : Vous pouvez prendre cette UE seulement lors de votre 2ème inscription au Master.
 UE Immunopathologie : vous pouvez prendre cette UE seulement si vous avez validé votre 2ème année (DFGSM2 - DFGSP2 etc...) sinon vous devez faire une lettre de motivation et me la faire parvenir : mastermedphar@univ-poitiers.fr.
 UE SFA : vous devez contacter les enseignants et la scolarité de SFA.

👤 Choix UE_Semestre 1_Réinscription ✎

Ouverture : mardi 9 septembre 2025, 09:00
 Fermeture : mercredi 10 septembre 2025, 23:56

👤 Choix UE_Semestre 2_Réinscription ✎

Ouverture : mardi 9 septembre 2025, 09:00
 Fermeture : mercredi 10 septembre 2025, 23:56

+

▼ Choix UE_1ère Inscription ✎



7- Pour choisir une UE au semestre 1, choisir Choix de vos UE Semestre 1, vous arriverez sur l'interface suivante :

Ouvert le : mercredi 19 juillet 2023, 09:00
 Fermeture : mardi 12 septembre 2023, 23:59

Informations préalables aux inscriptions pédagogiques :

- Pour les étudiants **en réinscription** : vous ne pouvez choisir **qu'une seule UE par semestre**.
- Pour les étudiants dont c'est la **première inscription** :
 - **Au semestre 1** : vous devez choisir obligatoirement INIBIOTECH et si vous le souhaitez, vous pouvez prendre une autre UE.
 - **Au semestre 2** : vous pouvez soit prendre **une UE** ou **rien du tout**
- L'effectif maximal pour chaque UE est renseigné, la plateforme ne prendra pas plus d'inscriptions que l'effectif paramétré.
- L'inscription aux UE ne valide pas votre inscription au Master, vous devrez par la suite procéder à l'inscription administrative afin de pouvoir vous présenter aux examens.

Afficher 0 réponses

Choix	Groupe	Membres	Membres du groupe
	<input type="button" value="AFFICHER LES DESCRIPTIONS"/>		<input type="button" value="AFFICHER LES MEMBRES DU GROUPE"/>
<input type="radio"/>	Anglais _ semestre 1	0	
<input type="radio"/>	Santé environnementale _ semestre 1 _ Réinscription master	0	
<input type="radio"/>	Toxicomanie et addictions _ semestre 1 _ réinscription Master	0	
<input type="radio"/>	UE en SFA _ Semestre 1	0	

ENREGISTRER MON CHOIX

Vous devez cocher l'UE que vous souhaitez.

8- Idem semestre 2

Choix de vos UE Semestre 2

Afficher 0 réponses

UE de SFA : Vous devez vous rapprocher de l'UFR SFA et des enseignants responsables afin de vérifier la compatibilité des emplois du temps.

Choix	Groupe	Membres / Capacité	Membres du groupe
<input type="radio"/>	Anglais S2 - Choix possible uniquement à partir de la deuxième inscription au Master	0 / 100	<input type="button" value="Afficher les membres du groupe"/>
<input type="radio"/>	Bioéthique	0 / 30	
<input type="radio"/>	Biologie Cellulaire et Moléculaire (BCIO)	0 / 40	
<input type="radio"/>	Immunopathologie - Choix possible seulement si vous avez validé votre 2e année de médecine	0 / 25	
<input type="radio"/>	Infection Résistances Inflammation Susceptibilité (IRIS)	0 / 20	
<input type="radio"/>	Introduction à la cancérogenèse	0 / 30	
<input type="radio"/>	Pharmacologie des anti-infectieux	0 / 40	



En cas de problèmes ou pour toutes demandes, merci d'envoyer un mail à : master.biologie.sante@univ-poitiers.fr

3. Spécificités pour les internes

1.1 Les internes qui n'ont jamais commencé de Master :

Vous devez :

- Réaliser votre inscription comme expliqué dans les paragraphes 1 et 2

Ou

- Venir à la scolarité – Bureau 109 – master.biologie.sante@univ-poitiers.fr :
 - Le document Annexe 2
 - Le document Annexe 3
 - Le règlement par CB

Avant le :

- 30 Septembre si vous souhaitez vous inscrire à des UE du semestre 1.
- 06 Janvier si vous souhaitez vous inscrire à des UE du semestre 2.

Au-delà de ces dates aucune inscription ne sera faite

1.2 Les internes qui ont commencé le Master dans une autre université :

Vous devez demander une équivalence pour les UE déjà réalisées.

Pour cela vous devez faire parvenir à la scolarité :

- L'Annexe 4
- Les **attestations de réussite** des UE (**Pas le relevé de notes**) → Vous devez en faire la demande au service scolarité de l'université d'origine.

Votre demande sera accordée ou non :

Annexe 1 2025 – 2026

Parcours	UE	Enseignant responsable	Semestre
Commun	<ul style="list-style-type: none"> Initiation à la Biotechnologie (INIBIOTECH) 	L Favot Laforge C Burucoa	S1
	<ul style="list-style-type: none"> Anglais 		S1 + S2
Microbiologie et Immunologie	<ul style="list-style-type: none"> Infection Résistances Inflammation Susceptibilité (IRIS) 	C Burucoa	S2
	<ul style="list-style-type: none"> Immunopathologie 	JM Gombert	S2
	<ul style="list-style-type: none"> Pharmacologie des anti-infectieux. 	J Tewes	S2
Physiologie, physiopathologies et pharmacologie	<ul style="list-style-type: none"> Santé environnementale 	J Guihenneuc	S1
	<ul style="list-style-type: none"> Physiopathologie 	JP Frat	S2
Neurosciences	<ul style="list-style-type: none"> Toxicomanies et Addictions (T et A) 	S Pain	S1
Biologie cellulaire, génétique et pathologies	<ul style="list-style-type: none"> Introduction à la cancérogenèse 	L Karayan-Tapon	S2
	<ul style="list-style-type: none"> Biologie Cellulaire et Moléculaire 	N Bourmeyster	S2

Annexe 2

Inscription administrative 2025-2026

Nom :

Prénom :

Numéro d'étudiant :

Inscription principale : DFGSM2 DFGSM3 DFASM1 DFASM2 DFASM3 DFGSP3
 DFASP1 DFASP2 Autre, précisez :

Boursier : oui non (Modalité du règlement ci-dessous)

Pour les étudiants **NON boursiers** :

- Règlement de 166 € à faire par CB au bureau 109 (les mardis, mercredis et jeudis), scolarité de l'UFR Santé.
- Règlement en ligne au lien suivant : https://paiement.appli.univ-poitiers.fr/factures?amount_centimes=00
Vous pouvez préciser « 930-MBS1 » dans l'encadré du n° de facture
Une fois le paiement en ligne effectué, merci de transférer le ticket bancaire comme justificatif à l'adresse mail du Master : master.biologie.sante@univ-poitiers.fr
(L'inscription sera prise en compte uniquement à la réception de ce ticket).

Pour les étudiants dont c'est la **première inscription au Master Biologie santé** à l'Université de Poitiers, le parcours est déterminé par votre première UE à choix.

Intitulé de l'UE la première UE à Choix :

Pour les étudiants ayant **déjà fait une inscription en master Biologie santé** à l'Université de Poitiers, merci de cocher le parcours choisi pour l'inscription de cette année 2025-2026 :

- Microbiologie et Immunologie.
- Physiologie, Physiopathologie, Pharmacologie.
- Neurosciences.
- Biologie cellulaire, génétique et pathologies.

Nombres d'UE déjà faites :

- 1 2
- 3 4

Stage d'initiation à la recherche réalisé :

- Oui

○Non

Annexe 3

Inscription pédagogique pour les **INTERNES** 2025-2026

Avant de remplir le document, veuillez consulter le paragraphe :
[3. Spécificités pour les internes](#)

Nom :

Prénom :

Numéro d'étudiant :

UE choisie(s) pour le semestre 1 :

- INIBIOTECH (UE obligatoire)
- Anglais (UE obligatoire) → A choisir au semestre 1 OU au semestre 2
- Santé environnementale
- Toxicomanie et Addiction

UE choisie(s) pour le semestre 2 :

- Physiopathologie
- Introduction à la cancérogenèse
- Biologie Cellulaire et Moléculaire
- Inflammation Résistance Susceptibilité
- Immunopathologie
- Anglais (UE obligatoire) → A choisir au semestre 1 OU au semestre 2
- Pharmacologie des anti-infectieux